



Comité Départemental du Tarn

De la

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous – Marins



**Compte-rendu de la réunion du
jeudi 7 février 2013
A SAINT SULPICE.**

Présents :

Christophe LLEDOS – Les Mariottes
Cyril FRANCISQUE – Les Mariottes
Marc DAYDE – Club subaquatique Vauréen
Frédéric GUIDON – Les Mariottes
Eric CAHUZAC – Club Subaquatique Gaillacois
Pierre TROISLOUCHE – Club Subaquatique Gaillacois
Alexandre RENAULT - USC Plongée
Laurent RUIZ - USC Plongée
Gérard MIQUEL – CASTRES Sports Nautiques
Cathy LAGARDE – MAZAMET Plongée
Delphine GOURSAUD – CASTRES Sports Nautiques
Eric DUBOIS – MAZAMET Plongée
François SEVERAC – CASTRES Sports Nautiques
Michel BOUTILLON – CASTRES Sports Nautiques

Absents excusés :

Christophe CALU -
Benoît BERNAT – MAZAMET Plongée
Pascal PERRON – GRAULHET Aqua passion
Stéphane MIQUEU – Club Subaquatique Albigeois

Ordre du jour :

Remise des dossiers CNDS
Questions diverses

Nous nous réunissons pour présenter le nouveau CNDS.

A – Le projet Associatif

Marc DAYDE est allé à la réunion samedi dernier ; ils étaient une quinzaine.

Les grands axes ont été présentés, ainsi que le « projet associatif » (déjà marqué l'an dernier mais dont il n'a pas été tenu compte en Midi Pyrénées) ; il s'agit d'un projet fédérant les membres de chaque club ou plus largement d'une association qu'il va falloir rédiger et joindre à la demande de subvention CNDS et correspondant à une olympiade. Nous verrons comment on le monte dans le diaporama que Marc présentera en deuxième partie.

1) CNDS : informations diverses

Au niveau national l'enveloppe de subventions est en baisse de 6,5% (en Midi-Pyrénées 7%) ; cela devrait revenir aux niveaux que nous avons pu connaître *a priori* en 2014 ou 2015...

Les demandes de matériel ne sont plus subventionnées, hormis si elles concernent un public handicapé.

Il faut se fondre dans l'air du temps, sur les thèmes : santé / sport / développement durable.

735 clubs ne demandent plus la subvention CNDS en Midi-Pyrénées (40% des clubs)

La tendance est au refus de financement à 100% ; il faut une participation autre (mécénat, autre subvention par des sponsors par exemple) en complément.

De la même façon, la gratuité n'est pas encouragée (souhait que les gens participent sous une forme ou une autre)

Marc attire notre attention sur le fait de ne pas trop gonfler les budgets et nous informe que des contrôles sont mis en place. Il faudra justifier avec des factures détaillées les dépenses effectuées en cas de contrôle.

Pour les clubs, il est possible de présenter 3 actions maximum.

Tout ce qui est formation ne rentre pas dans ces actions, sauf pour les codep ; ceux-ci sont limités à 2 actions à mener sur toutes les commissions indifféremment ; il reste encore des budgets sur ces postes-là.

Michel BOUTILLON nous informe qu'il est allé à une réunion CDOS et qu'ils préfèrent de gros montants plutôt que plusieurs petits montants sur diverses actions.

Les actions CNDS devront être couplées au projet associatif ; celui-ci aurait dû être remis normalement pour le 22 février 2013, mais nous avons pu trouver un courrier type pour retarder l'envoi du projet jusqu'à janvier 2014 ; il faut néanmoins envoyer le dossier pour le 22 février, et le projet associatif rédigé plus tard. Sans réception du projet associatif les subventions ne seront pas versées.

2) Projet associatif (annexe 1):

Marc DAYDE nous présente le diaporama résumant les tenants et aboutissants du projet associatif (annexe 1)

Si le projet est bien étudié, les actions vont en découler plus facilement.

Il faudra définir en 4 ou 5 lignes les finalités du club ; le projet sera le reflet de la volonté du club.

Le projet est corrélé à l'olympiade (4 ans) ; on doit trouver des projets qui vont se dérouler sur les 4 prochaines années.

Il est organisé autour de 4 volets.

Objectif stratégique -> opérationnel -> actions -> critères -> indicateurs (évaluation)

Au fil de la discussion et compte-tenu de la lourdeur de l'élaboration de ce projet, plusieurs idées nous viennent:

- faire venir un étudiant de l'extérieur qui dans le cadre de son propre projet (stage) aiderait à la rédaction du projet, avec un œil extérieur
- trouver quelqu'un dans le club qui travaille dans une grande entreprise (car le modèle de constitution du projet est issu du milieu de l'entreprise) et qui serait de ce fait rompu à l'élaboration de tels documents

Il y aura une autre réunion de la région prochainement qui pourra aider dans l'élaboration du projet.

B - Questions diverses

Gérard MIQUEL rappelle que l'une des actions CNDS du CODEP est l'analyse d'air et que Michel se déplace dans les clubs pour analyser l'air issu des compresseurs ; il vient de le faire à Mazamet et à Castres.

Gérard rappelle qu'il faudrait le faire tous les ans...

Rappel : AG régionale électorale à NARBONNE le 16 mars 2013. Nous vous remercions de faire passer les pouvoirs à Gérard MIQUEL si vous ne pouvez pas vous y rendre.

Nous proposons de changer l'ordinateur du CODEP qui a près de 9 ans et donne des signes de faiblesse (lenteur) ; il sera « vidé » et restera disponible pour le CODEP. Cette idée est acceptée.

Prochaine réunion: la prochaine réunion se fera à CARMAUX rue Camboulives le 18 avril à 20h30